

Palluau Infos

N°30

MARS 2023

Mairie de Palluau

5 rue de Lattre de Tassigny
85670 PALLUAU
Tél. 02 51 98 50 24
www.palluau.fr

 <https://www.facebook.com/communedepalluau>

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi :
9h - 12h

Permanences
de septembre à juin
le jeudi :
de 16h à 18h
1^{er} et 3^{eme} samedi du mois :
10h à 12h

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous les mercredis et samedis matins.



La viabilisation de 3 lots à construire rue de l'Ancienne Gare a été réalisée.
Plus d'informations en page 3

Edito

Chers Palludéennes et Palludéens,

L'année 2023 est déjà bien entamée. La fin de l'hiver approche à grands pas pour laisser la place à la douceur printanière.

Cette nouvelle année a démarré par la cérémonie des vœux le samedi 7 janvier dernier. Je profite de ce Palluau Infos pour remercier chaleureusement tous les palludéens qui ont répondu présents à notre invitation. Je n'oublie pas non plus les agents et élus qui ont concouru à faire de cette festivité un réel moment de partage et de convivialité. Les vœux du conseil municipal à la population démarrent les diverses cérémonies institutionnelles, associatives et sportives. Ils représentent des temps forts de la vie de notre commune, permettent de tisser des liens et symbolisent notre cohésion. C'est pourquoi, j'invite le plus grand nombre d'entre vous à y participer. Des jeunes du Conseil Municipal aux aînés, nous sommes tous détenteurs des clefs de la réussite pour notre commune. Nous venons de lancer le dispositif de l'heure civique, initiative solidaire portée par la commune qui vise à encourager chaque palludéen à offrir une heure par mois de son temps pour une action de solidarité en faveur d'un voisin, de la commune, d'une association ou pour aider tout simplement quelqu'un dans le besoin.

Comme chaque année, le premier trimestre est rythmé par le cycle budgétaire. Nous allons clôturer les comptes de l'exercice budgétaire 2022 et nous avons voté le budget

primitif de l'année 2023. Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce nouveau budget communal. La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. Une fois de plus, j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilant sur l'utilisation de l'éclairage et du chauffage.

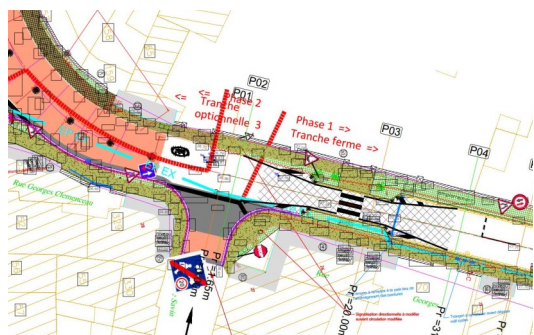
Concernant nos investissements, nous souhaitons, malgré ce contexte tendu, maintenir notre politique d'investissement pour toujours améliorer les conditions de vie et d'accueil de notre commune bien que les travaux de voirie actuels perturbent notre quotidien. En parcourant ce nouveau numéro de Palluau Infos, vous découvrirez les projets 2023 pour notre commune où il fait bon vivre. Au dernier classement des « villes et villages où il fait bon vivre », nous sommes passés du rang national 8311 en 2021 à 5885 en 2022 ; pour les communes de 500 à 2000 habitants de 3092 à 1716 et au niveau du département de 82 à 65.

Pour terminer, je vous souhaite un excellent printemps à toutes et tous.

Marcelle BARRETEAU
maire



DES ÉCLUSES PROVISOIRES POUR VOTRE SÉCURITÉ



Malgré la présence de panneaux de part et d'autre de la rue du Pont Chanterelle indiquant l'obligation de respecter la vitesse maximum des 30 km/h, force est de constater que beaucoup de véhicules, y compris les poids lourds, n'en tiennent pas compte.

Pour les riverains de cette rue située sur la départementale D978, extrêmement passante, cela pose de véritables problèmes de sécurité, ne serait-ce que lorsqu'ils entrent et sortent leur voiture.

De la même façon, l'accès régulier à la place de la Fontaine, quand chacun fait ses courses dans les commerces avoisinants, soulève les mêmes craintes.

Afin d'atténuer de façon significative ce risque, votre conseil municipal a pris la décision de mettre en place trois écluses provisoires pendant deux mois, situées respectivement à l'extrémité de la rue Clemenceau, dans la partie proche de la rue Savin et rue du Pont chanterelle, à côté de l'office notarial d'une part et avant le pont du Rigolly Gazon d'autre part, lorsque vous arrivez de Nantes. L'objectif, par cette mise en place provisoire, est de tester la faisabilité de ce projet.

Celle située au plus proche du Rigolly Gazon s'est révélée immédiatement inefficace, compte tenu du flux important de voitures aux heures de pointe et sa proximité du virage. Pour la remplacer, nous étudions la meilleure façon de forcer le ralentissement des véhicules à cet endroit : mise en place d'un dos d'âne test en se rapprochant du ruisseau ou tout autre moyen possible ?

A l'issue de ces deux mois, en fonction des conclusions révélées par cette mise en place provisoire, des mesures seront prises.



Renaud DES PORTES DE LA FOSSE

D948

**SIGNALÉTIQUE
DE LA COMMUNE**

La commission communication a travaillé sur la mise en place d'une nouvelle signalétique sur la commune.

Compte tenu de la réflexion actuelle conduite sur la circulation en centre bourg, la municipalité a décidé de différer la mise en place de ces nouveaux panneaux indicatifs. Toutefois, une signalétique provisoire sera mise en place pour les entreprises non signalées sur les équipements existants.

Sandrine FUZEAU

JOURNÉES DU PATRIMOINE ET FÊTE de la MUSIQUE

Cette année encore, **des animations et une exposition vont être organisées les 24 et 25 juin** prochains pour les Journées du Patrimoine de pays et des moulins. La Fête de la musique sera associée à cet événement pour la première fois.

Nous vous proposerons un programme début juin que vous pourrez consulter sur les supports de communication de la mairie. Réservez la date.

Sandrine FUZEAU

LANCEMENT DISPOSITIF « L'HEURE CIVIQUE »



Le rythme de vie de tous ne permet pas toujours de nous engager dans la durée. Sans contrainte, vous pouvez choisir les gestes de solidarité qui vous conviennent. L'essentiel est de renforcer le lien social, notre bien le plus précieux...

C'est pour ces raisons que la municipalité a choisi de s'engager dans ce dispositif national. Le vendredi 10 mars a donc eu lieu

à la Maison Citoyenne le lancement de l'Heure civique en présence de d'Atanase PERIFAN, président de la fédération européenne des solidarités de proximité, Isabelle RIVIERE, vice-présidente du conseil du département et présidente de la commission solidarités famille, Nadia RABREAU conseillère départementale et Guy PLISSONNEAU, président de la communauté de communes Vie et Boulogne.

Si vous souhaitez vous renseigner ou vous engager, prenez contact : palluau.lheurecivique.fr ou le 02 51 06 79 36.

Sandrine FUZEAU

TRAVAUX EN COURS

AMÉNAGEMENT DU PLAN D'EAU



Les travaux ont commencé mi-février et se poursuivront jusqu'à mi-avril. Un chemin d'accès provisoire permet aux élèves de l'école privée Sainte Agnès de rejoindre le restaurant scolaire du collège en évitant la rue du Pont Chanterelle.

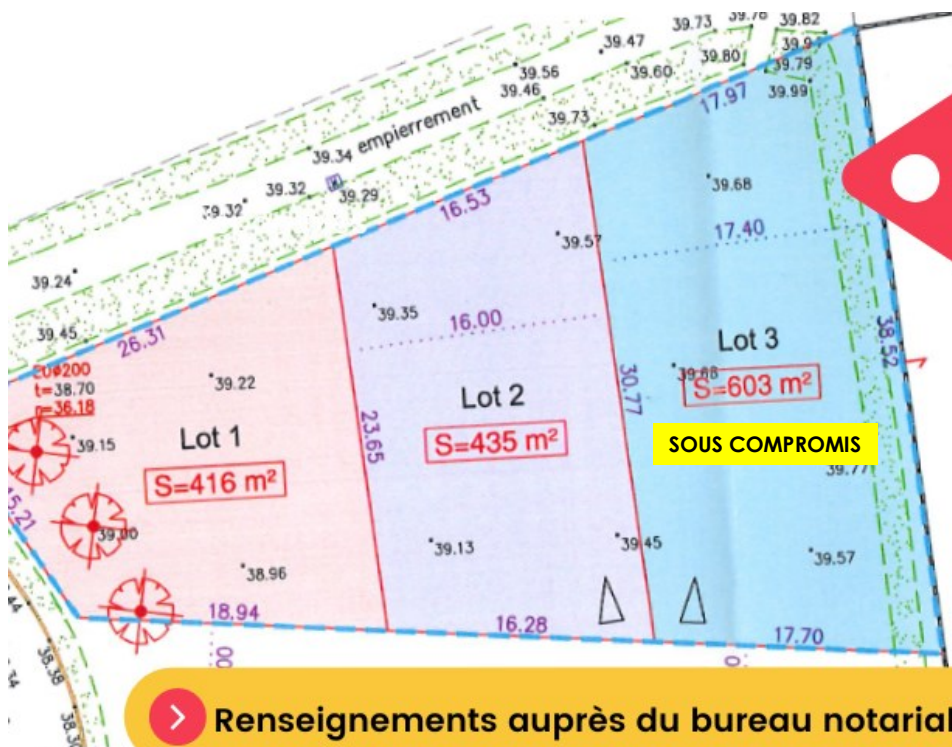
PARKING RUE DE L'ANCIENNE GARE



Le parking à proximité des 3 lots constructibles, comportant des places en pavés enherbés, a été réceptionné début mars. **Les 3 lots sont en vente auprès de l'office notarial de Palluau** avec un prix attractif pour les primo-accédants à 85 € le m² au lieu de 100 €.

Guillaume BUTEAU

LOTISSEMENT DE L'ANCIENNE GARE - 3 LOTS DISPONIBLES



à partir de
35 360€

85€ le m² pour
les primo-accédants

100€ le m² pour
les autres acquéreurs

➤ Renseignements auprès du bureau notarial de Palluau : 02 51 98 50 04

Projets & actualités de la commune

VOTE DES BUDGETS COMMUNAUX

Les comptes 2022 seront votés par le conseil municipal de Palluau lors de sa séance d'avril 2023.

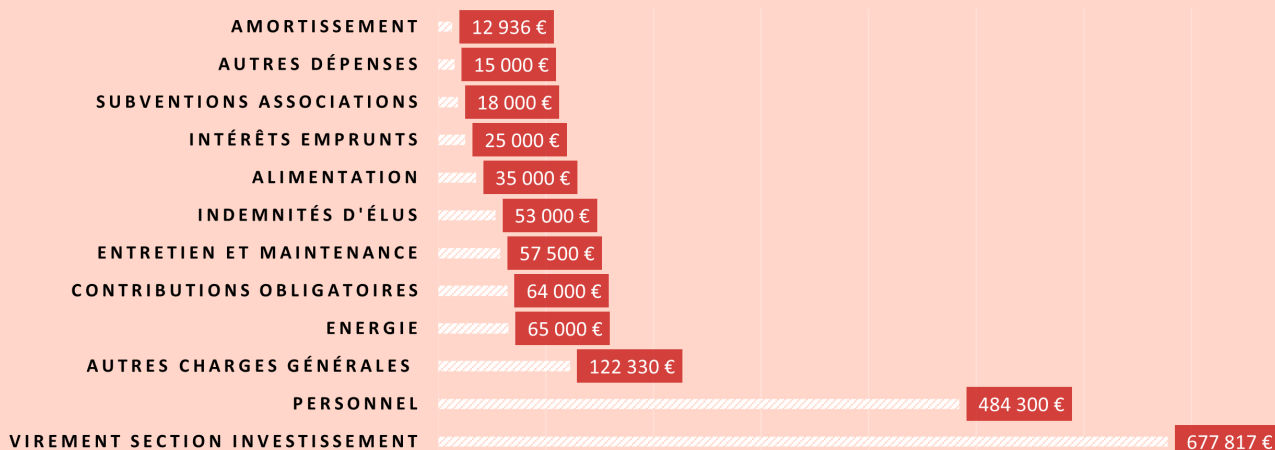
Le budget général de la commune affiche un résultat de fonctionnement bénéficiaire de 270 520,62 € (270 508,65 € en 2021) permettant de couvrir les besoins de financement de la section d'investissement sans avoir à puiser dans les réserves (résultat d'investissement de -205 911,84 € contre -174 129,23 € en 2021). En prenant en compte les réserves accumulées et les restes à réaliser (dépenses et recettes engagées), le résultat cumulé atteint 549 691,08 €.

Les prévisions budgétaires 2023 restent prudentes dans un contexte de crise énergétique, d'inflation importante du coût des matières premières et des conséquences de la progression nationale du point d'indice de la fonction publique décidée en 2022.

Les dépenses sont estimées à hauteur de 3 521 186,00 € (1 629 883,00 € en fonctionnement et 1 891 303,00 € en investissement), en hausse de 15 % par rapport aux prévisions 2022 (+ 5 % en fonctionnement, + 24 % en investissement).

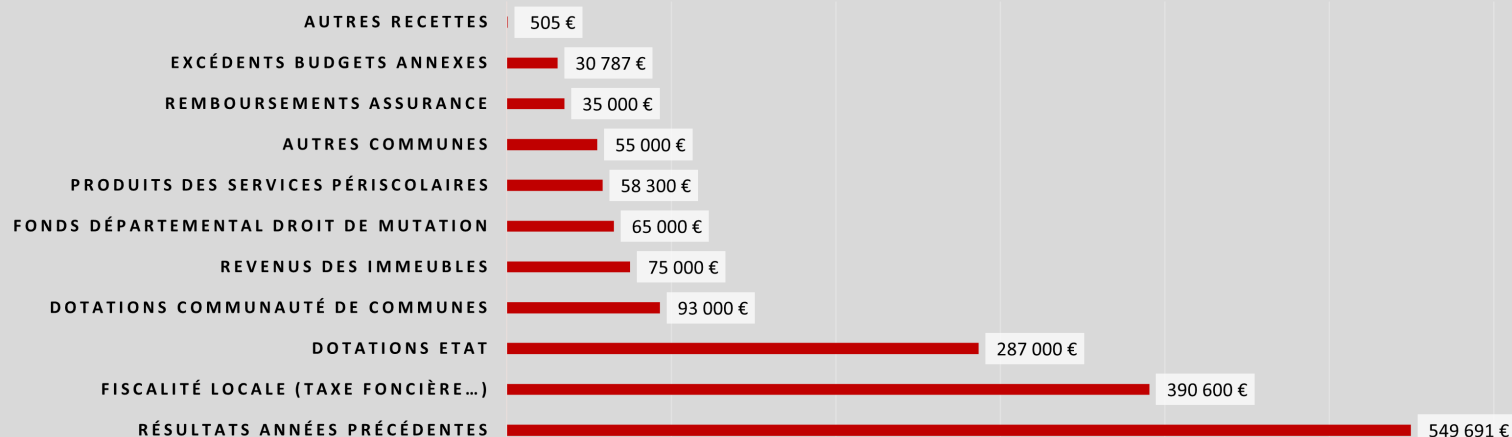
En fonctionnement, les principaux postes sont les suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2022



Autres dépenses : honoraires, frais de nettoyage des bâtiments communaux, frais liés à la communication
Contributions obligatoires : subvention OGE école Sainte Agnès, accueil de loisirs, animations jeunesse,...

RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2022



VOTE DES BUDGETS COMMUNAUX

Les marges de manœuvre financières de la commune permettent de prévoir un programme d'investissement ambitieux dont les principaux projets sont les suivants :

Travaux de la rue Clemenceau et du bas de la rue du Moulin du Terrier jusqu'au calvaire	370 570 €
Aménagement du parc Chanterelle mise aux normes du plan d'eau, sécurisation du parking, installation de toilettes automatiques, d'un ponton de pêche, d'un parcours aventure...	276 000 €
Transformation de l'espace Saint-Jacques en épicerie-bar-brasserie travaux immobiliers	150 000 €
Travaux de voirie sur routes communales et parkings	108 583 €
Aménagement de la cour de l'école publique intercommunale Le Verger	30 000 €
Rénovation énergétique des bâtiments communaux	30 000 €
Amélioration de l'acoustique du restaurant scolaire	15 000 €
Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics	8 000 €
Matériel pour services techniques	7 000 €
Locatif Lucioles aménagement d'une cuisine/bains	6 000 €
Rénovation de la cloche de l'Eglise	6 000 €
Travaux sur le réseau d'éclairage public par le SYDEV	5 500 €
Ateliers municipaux	5 000 €
Camping bâtiment sanitaire (remise en état)	5 000 €
Plantations	5 000 €

En complément de l'autofinancement de la commune, un montant de subventions et de dotations de 495 919 € est prévu au budget afin de financer ces investissements. Après une longue phase de désendettement, la commune a souscrit deux prêts de 450 000 € et de 300 000 € en 2022 pour financer les importants travaux de voirie et l'acquisition de l'espace Saint-Jacques à la communauté de communes Vie et Boulogne. Le budget 2023 ne prévoit pas de recours supplémentaire à l'emprunt.

BUDGETS ANNEXES

Les budgets assainissement et lotissements s'équilibrent respectivement à hauteur de 241 542,00 € et de 112 453,69 €. Pour le budget assainissement, le conseil municipal projette une étude obligatoire tous les 10 ans relative au fonctionnement de la station d'épuration (30 000 €). Le budget lotissements intègre la vente des 3 lots en cours de commercialisation à l'extrémité de la rue de l'Ancienne Gare.

Pour davantage de précisions, l'ensemble des documents budgétaires sont consultables sur le site Internet de la commune.

Guillaume BUTEAU

PARCOURS HISTORIQUE



Vous avez peut-être remarqué la présence de pancartes historiques dans notre commune. Celles-ci expliquent les différents monuments ou éléments de l'histoire de Palluau.

Le conseil municipal des enfants remercie *la Forge de la Tulévrière* qui a réalisé les supports de nos pancartes avec grande qualité tout en respectant notre enveloppe budgétaire. *Les Amis du Rigolly (ci-contre)* toujours fidèles lorsqu'il s'agit de mettre en valeur notre patrimoine ainsi que nos historiens palludéens, *M. André GUILLET* et *M. Yves ALIX*.



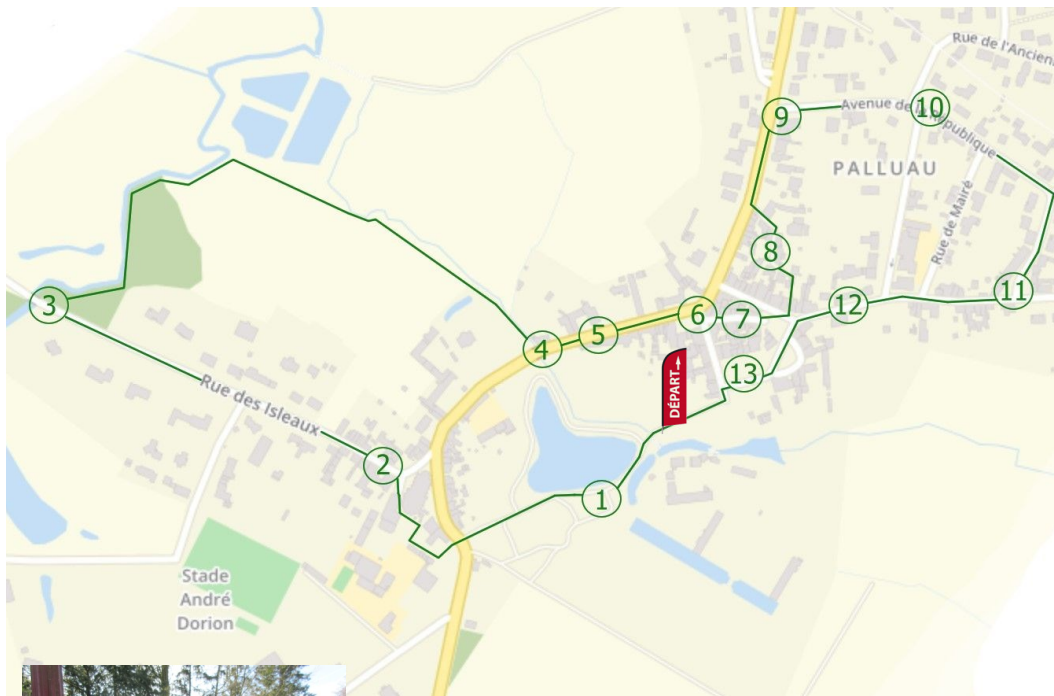
À tous merci d'avoir contribué à notre projet du CME.

Dans les jours à venir, vous pourrez sillonner le parcours historique tout en alliant savoir et jeu grâce au jeu de piste.



Mathilde GUBRETEAU & Anne-Lise VALLET

PLAN DU PARCOURS



ÉTAPE 1 :

Le château de Palluau a appartenu à différentes familles. En 1607, il est acquis par la famille Clérembault, originaire d'Alençon, dont sera son Philippe de Clérembault nommé Maréchal de France en 1633 par Louis XIV.

Il décide de moderniser le château-fort en château plus contemporain avec des toits à la Mansart tout en conservant les tours et encadrements. Louis XIV demanda à son ingénieur Claude Méau, de faire des relevés de certains châteaux existants, qui avaient une dimension militaire, dont celui de Palluau. Il réalisa un relevé très précis des plans, des jardins, du plan de coupe du château et de ses bâtiments annexes.

En 1794, durant la Guerre de Vendée, les Colonnnes infernales incendièrent le château. Celui-ci ne sera jamais rénové. Seuls les bâtiments de services et les granges communs ainsi que les poteries construits sous Louis XV ont été réhabilités (Place Clérembault).

LE CHATEAU

Les Salié-de-F

Le titre de Maréchal de France est accordé Philippe de Fois le plus haute distinction militaire. Il assure des fonctions militaires et aussi le maintien de l'ordre dans les campagnes.

Le maréchalante était l'apanage de la grande noblesse à cette époque.

La Guerre de Vendée est une guerre civile à la dévotion opposant les royalistes (pour la monarchie) aux républicains (pour la République).

Alors qu'il est en route de 1792 dans le château pour la fête particulière de son fils, une explosion a lieu. Les deux ailes du château sont détruites, mais le château est en fait à la place.

LÉGENDE

1. Le Château
2. Eglise Saint-Gilles
3. Chemin du Rigolly Gazon
4. Le Pont-Chanterelle, le lavoir et le château de M. DAVY
5. Les maisons DORION
6. Place de la Fontaine
7. Rue Louis XIII
8. Les Halles et le Passage secret
9. Maison LANDREAU
10. La Gare
11. La Gendarmerie et la fontaine de Mairé
12. La Mairie
13. Place Clérembault

DÉPART **Départ Allée Louis Roch**

(place de Clérembault en direction du plan d'eau)

A vous de découvrir la devise palludéenne !



Conseil Municipal des Enfants



PROJET DU CME « JOUONS ENSEMBLE ! »

Après le projet du parcours historique en 2021 et l'aide à la Banque alimentaire en novembre 2022, les élus du CME projettent une journée « Jouons ensemble ! ».

Ce projet consiste à organiser un après-midi « jeux » consacré aux enfants.



Nous aimerions organiser cette journée l'après-midi du **samedi 8 juillet 2023** à l'espace de la Gâchère sur le complexe sportif.

Notre objectif étant de créer un moment convivial entre enfants autour des **jeux anciens** et de la thématique du fairplay. Aussi nous aimerions recevoir le témoignage d'anciens enfants devenus grands !



A quoi tu jouais quand tu étais petit ?

Les grands peuvent être encore jeunes adultes, parents, grands-parents, arrière-grands-parents... Votre témoignage peut-être sous forme de liste évoquant vos jeux, le souvenir d'un moment particulier autour du jeu, le souvenir d'un jouet chéri, une règle de jeux, une comptine d'enfants.

Suivant les éléments reçus, nous pourrions éventuellement monter une petite exposition.

Notre réflexion porte également sur le choix de location de jeux « géants » et sur la mise en place d'un parcours d'orientation avec le souhait de terminer ce moment convivial autour d'un goûter. Nous sommes aux prémices du projet.

Les enfants du CME remercient la volonté de la municipalité d'intégrer les enfants à la vie citoyenne de leur commune.

Mathilde GUIBRETAU & Anne-Lise VALLET

Enfance & Jeunesse

**L'accueil de loisirs
les Pitchounes
recrute pour cet été**

**Nous recherchons des animateurs
diplômés et des stagiaires BAFA.**

Merci d'envoyer votre lettre de
motivation et votre CV à
lespitchounes@stetiennedubois85.fr
Ou bien de le déposer à la mairie de
Saint-Étienne-du-Bois.

Acteurs économiques

VERSO MAROQUINERIE

En novembre 2022, après une carrière de juriste, Julie LE BROUDER a lancé sur Palluau son entreprise individuelle spécialisée dans la création et la fabrication d'articles de maroquinerie : sacs à mains, ceintures et petite maroquinerie en cuir (portefeuilles, porte-cartes, boucles d'oreilles, bracelets...).



Sous l'enseigne « Verso Maroquinerie », elle propose des produits pour tout budget avec différents modes de livraison. La plupart de ses fournisseurs sont français et ses cuirs proviennent de tanneries françaises ou européennes.

Depuis peu, elle a rejoint l'association des créateurs de Vendée. Un site Internet est en cours de préparation.

Contact : 06 67 73 84 73 / versomaroquinerie@gmail.com

page Instagram :

https://www.instagram.com/verso_maroquinerie/

page Facebook :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100088572192476>

Guillaume BUTEAU

Forum des Associations



La commune de Palluau est riche de 35 associations.

Pour vous permettre de mieux les connaître ou de les découvrir, la municipalité organise le 10 juin prochain de 13h à 18h à l'espace de la Gâchère le premier forum des associations « Fêtons nos associations ».

Lors de cet après-midi, vous pourrez rencontrer les membres des associations, participer à des ateliers, jouer et passer un moment convivial. Les inscriptions dans les clubs pour l'année 2023/2024 pourront être souscrites à cette occasion.

Le Comité Olympique de Vendée sera également présent pour vous proposer diverses activités sportives. A vos agendas !

Sandrine FUZEAU

ASSOCIATION SPORTIVE ET DE DÉTENTE INTERCOMMUNALE (ASDI)

L'association sportive et de détente intercommunale (ASDI), animée par Adrien DUCHESNE, propose régulièrement des activités et animations sur 6 communes de notre territoire.



Les activités sont diverses et variées : marche, jeux de cartes, gym douce, pickleball,...

Elles se déroulent sur les communes adhérentes à ce service mutualisé : Grand'Landes, Maché, La Chapelle-Palluau, Palluau, Saint-Etienne-du-Bois et Saint-Paul-Mont-Penit.



Les activités sont annoncées et publiées sur notre page Facebook.

Pour toute information, n'hésitez pas à prendre contact avec l'ASDI : 02 51 98 51 73 / asdi@saintpaulmontpenit.fr

3 FOIS RIEN



L'évènement Linecheck organisé par l'association 3 Fois Rien se tiendra le 29 avril à l'espace de la Gâchère. De 19h à 23h, une soirée rap prendra place avec un Open Mic suivie de trois concerts.

Ce sera l'opportunité pour les rappeurs amateurs ou professionnels de venir s'exprimer devant un public, mais aussi de découvrir les univers de Massa, Ismybro, Gat, Sticky et Yamä qui monteront sur scène avec leurs DJs.

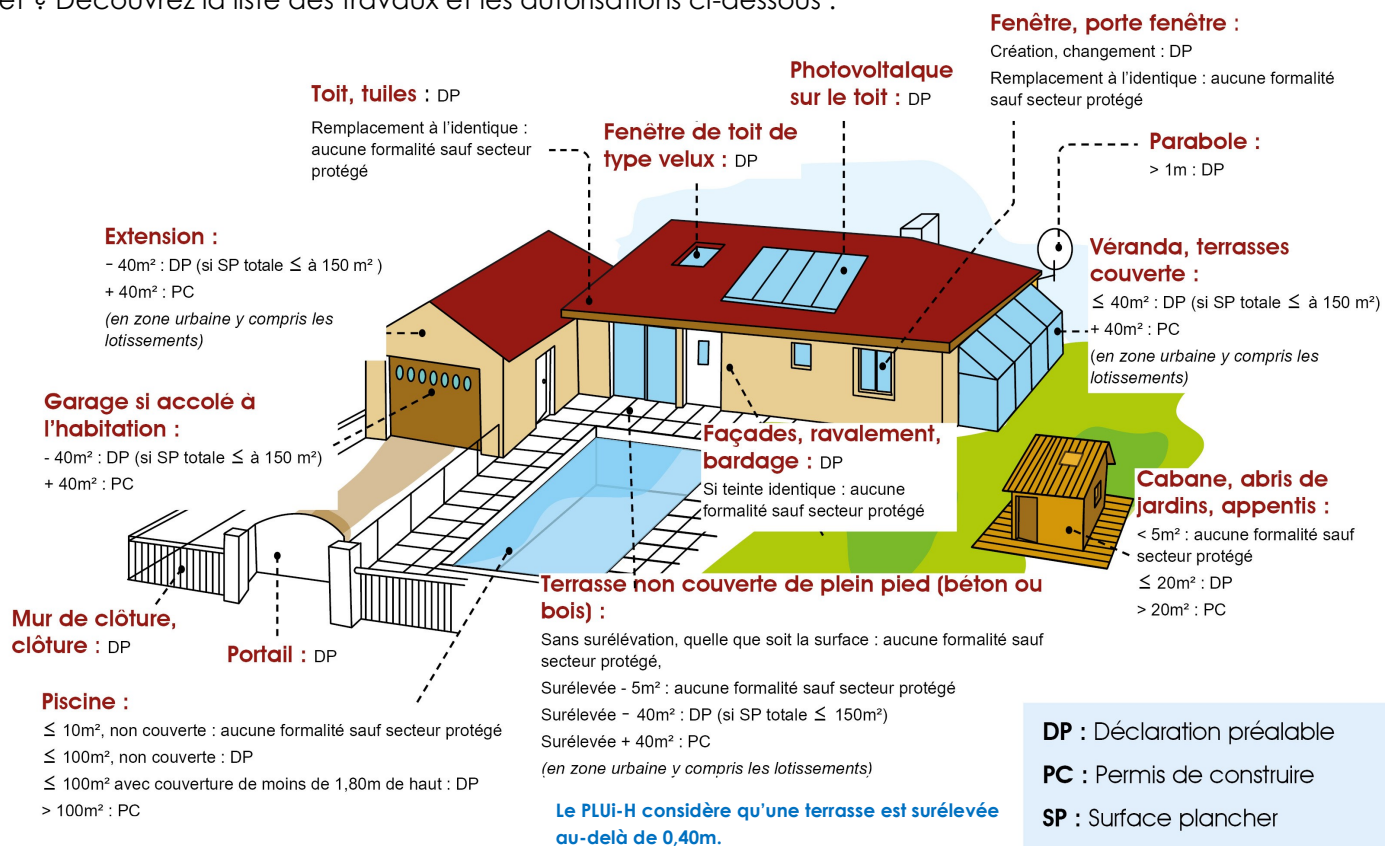
La soirée est à prix libre pour garantir un accès à tous.

Bar et restauration sur place.

Sandrine FUZEAU

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Vous avez des travaux à réaliser et vous ne savez pas quelle autorisation est obligatoire pour la réalisation de votre projet ? Découvrez la liste des travaux et les autorisations ci-dessous :



Pour répondre à vos questions, vous êtes invité à vous renseigner auprès du service urbanisme de la mairie.

Le **dépôt de votre dossier** peut se faire soit au **secrétariat de la mairie**, soit par **courrier en recommandé**, soit via le **guichet unique** à l'adresse suivante : <https://vietboulogne.geosphere.fr/guichet-unique>



Déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en mairie ne vaut pas autorisation.

La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

La commune a 1 mois pour délivrer une déclaration préalable, 2 mois si le projet se situe en secteur protégé (dans le périmètre de protection des monuments historiques).

Le délai d'instruction d'un permis de construire peut varier de 2 à 5 mois en fonction des consultations nécessaires au projet.

Pour tout permis de construire dont le projet total excède 150 m² (création ou extension) vous avez obligation de faire appel à un architecte.

Architecte conseil

En amont du dépôt de votre dossier (construction, rénovation ou extension), **vous pouvez bénéficier de conseils gratuits du C.A.U.E.** (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement). Un architecte-conseil répond à vos questions, vous aide à réfléchir sur la composition d'ensemble en vue de l'obtention du permis de construire, la bonne distribution de votre habitation, l'intégration dans le quartier...

Rencontrez l'architecte-conseil à l'Espace France services à Palluau, sur rendez-vous le mercredi après-midi.

85

Contact : 02 51 37 44 95

c|a.u.e
Vendée

Gérer mes biens immobiliers

un nouveau service en ligne pour les usagers propriétaires

Démarches fiscales

Le service en ligne « **Gérer mes biens immobiliers** » s'enrichit pour permettre aux propriétaires de déclarer les occupants de leurs biens à usage d'habitation avant le 30 juin.

Tous les propriétaires sont concernés

Vous êtes propriétaire d'un logement ? Pour vous permettre de vous conformer à la loi, vous devez déclarer les occupants de vos biens à usage d'habitation **avant le 30 juin**.

En 2023, des évolutions majeures interviennent en matière de fiscalité directe locale. La taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables.

La taxe d'habitation reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires. Il en va de même de la taxation des locaux vacants. Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).



Ceux-ci devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023).

Cette déclaration est désormais ouverte et accessible en ligne à partir de l'espace sécurisé d'impots.gouv.fr dans la rubrique « Gérer mes biens immobiliers ».

Vous avez la possibilité de vous faire accompagner par un agent, soit **par téléphone au 0 809 401 401** (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8 h30 à 19h, soit en vous rendant directement dans votre centre des finances publiques ou en prenant rendez-vous à France services.

Carte d'identité et passeport

un nouveau site pour prendre rendez-vous facilement

L'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met à disposition un moteur de recherche vous permettant de trouver un rendez-vous dans une mairie équipée :

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Pour cela, vous devez

- indiquer les dates de début et de fin de recherche,
- choisir la distance maximale de recherche (20 ou 40 ou 60 km),
- renseigner votre localisation,
- puis choisir le rendez-vous disponible qui vous convient le mieux.

À savoir : toutes les mairies équipées ne sont pas encore référencées dans le moteur de recherche.



Déploiement des offres de proximité chez France Services



Ouverture de l'agence postale tous les matins

De 9h à 12h30, pour une meilleure lisibilité auprès des usagers.

Un nouveau partenaire à France services

Le Centre d'information pour les droits des femmes et des familles 85 (CIDFF)

Une information juridique gratuite par une juriste aux femmes et aux hommes souhaitant s'informer sur les droits :



- **Droit de la famille** : unions, ruptures, autorité parentale, filiation, successions, mesures de protection...
- **Violences sexistes** : violences au sein du couple, violences intrafamiliales, violences au travail (harcèlement moral et sexuel), violences dans l'espace public
- **Droit du travail** : exécution et rupture du contrat de travail, droit aux congés...

Sur rendez-vous, un jeudi par mois

de 9h30 à 12h30

02 51 08 84 84

Permanences des Finances Publiques pour la déclaration des revenus

A l'occasion de la prochaine campagne de déclaration des revenus, nous vous rappelons que **deux permanences hebdomadaires** sont organisées tout au long de l'année par la direction départementale des Finances publiques à **France Services** à Palluau, au 26 rue Georges Clemenceau **le jeudi et le vendredi** :



⇒ sans rendez-vous le matin (9h-12h30)

⇒ sur rendez-vous l'après-midi (14h-17h)

Sujets abordés : *impôts, factures locales, amendes (information et conseil sur les déclarations, les avis et les modalités de paiement).*



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Pour prendre rendez-vous :

⇒ impots.gouv.fr sur votre espace personnel

⇒ **par téléphone** au 0.809.401.401 - appel gratuit

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

A **16 ans**, tous les jeunes français doivent se faire recenser en mairie. Cela permet de se présenter à des **examens** et d'être inscrit sur les **listes électorales** à 18 ans.

En bref et à retenir



DISPOSITIF

« **ARGENT DE POCHE** »

VACANCES D'HIVER (avril 2023)

Pour les jeunes palludéens de 16 à 17 ans

15€ pour 3h de mission quotidienne.

Dossier de candidature à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune.

A déposer AVANT le 31 mars 2023

MISE A DISPOSITION DE SACS DE DEJECTIONS CANINES



Les déjections canines posent un problème d'hygiène et de propreté lorsqu'elles sont laissées sur les trottoirs, les espaces verts ou dans les aires de jeux pour enfants. Les propriétaires de chiens sont donc invités à ramasser les déjections de leur compagnon canin lors de la petite sortie quotidienne.

Les propriétaires de chiens sont donc invités à ramasser les déjections de leur compagnon canin lors de la petite sortie quotidienne.

Pour rappel, **la commune de Palluau met à disposition des sacs de déjections canines, gratuitement**. Ils sont à retirer à la mairie.



ATELIERS
Numériques

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC
LA TABLETTE ET VOTRE SMARTPHONE

PALLUAU

du 03/04 au 19/06

à la mairie de Palluau

Renseignements 02 51 06 79 36

Rétrospective

Cérémonie des vœux 7 janvier 2023



6 jeunes palludéens ont été récompensés à l'occasion de la cérémonie pour leur engagement civique, leurs performances sportives et résultats professionnels.



Cyclo-Cross 15 janvier 2023



Agenda

AVRIL 2023

1^{er} avril à partir de 13h30

Concours de palet

Ouvert à tous
Amicale Palet Palludéen
Salle Rigolly

10 avril 6h - 15h

Concours de pêche

Ablette Palludéenne
Plan d'eau Parc Chanterelle

15 avril 6h - 15h

Concours de pêche



Société de Chasse
Plan d'eau Parc Chanterelle

22 avril 14h30

Atelier Lego® avec Brick Event



Médiathèque George Sand
1 av. Général de Gaulle

22 avril



Challenge de l'Avenir

USSEPLCP Football
Stade André Dorion

29 avril de 19h à 23h

Concert « Line check »

3 fois rien
Espace de la Gâchère

MAI 2023

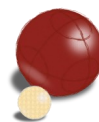


Vide-grenier

APEL Le Verger
Place de Clérembault

20 et 21 mai 10h - 20h

Concours de boules



Amicale Bouliste
Espace de la Gâchère

27 et 28 mai à partir de 15h

24 heures du palet

Amicale Palet Palludéen
Espace de la Gâchère

JUIN 2023

4 juin

de 8h à 9h30



Randonnée pédestre

Les Amis du Rigolly
Parking Espace de la Gâchère

10 juin 13h - 18h

Forum des associations

Espace de la Gâchère

18 juin

Fête de l'école publique

APEL Le Verger
Espace de la Gâchère



25 juin

Kermesse école privée

OGEC et APEL du RPI
Stade de La Chapelle-Palluau

24 et 25 juin

Journée du Petit Patrimoine Et Fête de la Musique

Maison Citoyenne
Place de Clérembault

JUILLET 2023

8 juillet 14h - 17h30

Jouons ensemble

Conseil Municipal des Enfants
Espace de la Gâchère

8 juillet 23h

Feu d'artifice

Comité des Fêtes
Plan d'eau Parc Chanterelle

